



Younited S.A. et Visa annoncent un partenariat dans l'émission de cartes et l'innovation

Paris, 22 avril 2026 – Younited Financial S.A. (Euronext : YOUNI) annonce aujourd'hui une étape importante dans la collaboration entre Younited S.A. (« Younited ») et Visa, un leader mondial des paiements numériques, alors que Younited accélère le développement de ses capacités d'émission de cartes et d'innovation.

Younited a décidé d'engager une démarche visant à devenir Membre Principal Visa. Cette adhésion sera soumise à la réalisation concluante des processus habituels d'onboarding et de due diligence de Visa.

Dans le cadre de ce partenariat, et sous réserve de l'approbation par les régulateurs de sa demande de mise à jour de son programme d'activités, Younited sera en mesure d'émettre des cartes Visa internationales, avec un lancement initial en France et une possibilité d'extension à d'autres marchés où Younited est présent, notamment l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Cette étape soutient la stratégie de Younited consistant à intégrer progressivement certains services de banque au quotidien – notamment les comptes courants, les cartes de paiement et les solutions d'épargne – au sein de sa plateforme. Ces services viendront compléter les activités de crédit du Groupe en permettant une relation approfondie avec ses clients, en soutenant la collecte de dépôts et en améliorant le modèle économique à long terme de la plateforme de crédit.

Ce partenariat vient également nourrir la stratégie d'écosystème plus large de Younited, notamment avec l'acquisition récente d'Helios. Ensemble, ces initiatives visent à renforcer la capacité de Younited à proposer à ses clients une offre intégrée de services de crédit, de paiements et de banque au quotidien.

Charles Egly, Group CEO et co-fondateur de Younited, a déclaré :

« Notre collaboration avec Visa marque une étape importante pour Younited dans le développement de ses services de banque au quotidien. En nous appuyant sur le réseau mondial et la plateforme technologique de Visa, nous pourrions émettre des cartes Visa internationales et explorer de nouvelles opportunités d'innovation. »

Florence Mélique, Vice-présidente sénior du groupe Visa et Directrice générale pour la France, la Belgique et le Luxembourg, a déclaré :

« La décision de Younited de travailler avec Visa constitue une étape importante dans sa croissance et souligne la solidité et la pertinence de notre réseau à travers l'Europe. L'accès aux capacités et aux technologies de Visa accompagnera Younited dans le déploiement de son offre de cartes, en proposant aux consommateurs des expériences de paiement fiables, sécurisées et pratiques, tout en continuant à innover dans un écosystème des paiements en constante évolution. »



À propos de Younited

Younited est une fintech européenne de premier plan spécialisée dans le crédit instantané, proposant des solutions de financement simples, transparentes et responsables. Grâce à des technologies de pointe et à l'analyse de données, Younited permet aux consommateurs d'accéder au crédit de manière fluide – en ligne, en magasin, via des partenaires marchands ou des institutions financières.

L'entreprise propose des prêts à la consommation instantanés via une plateforme entièrement digitale, conçue pour offrir une expérience rapide, fiable et simple d'utilisation.

Présente en France, en Italie, en Espagne et au Portugal, Younited est agréée établissement de crédit par la Banque centrale européenne et supervisée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR).

Pour en savoir plus, visitez le site www.younited.com.

Contacts presse

Rumeur Publique – younited@rumeurpublique.fr

- Vanessa Marlier : +33 6 16 59 61 16

- Amanda Libercier Saldaña : +33 6 18 98 49 37

Relations investisseurs

InvestorRelations@younited.com

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations qui constituent ou pourraient constituer une information privilégiée au sens de l'article 7, paragraphe 1, du Règlement (UE) n° 596/2014 relatif aux abus de marché.

Il peut également inclure des déclarations prospectives fondées sur les attentes et projections actuelles de la société concernant une opération de rapprochement, ses activités, la conjoncture économique ou d'autres conditions futures. Ces déclarations ne sont valables qu'à la date de publication du présent communiqué. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'usage de termes tels que « estime », « prévoit », « continue », « anticipe », « vise », « projette », « croit », « a l'intention de », « pourrait », « devrait », « sera » ou d'autres termes similaires, qu'ils soient utilisés sous forme affirmative ou négative, ou par des références à des objectifs, projets, stratégies, événements ou intentions futurs. Les résultats réels peuvent différer de manière significative des prévisions exprimées. Ces déclarations reflètent la vision actuelle de la société concernant des événements futurs et sont soumises à des risques et incertitudes, notamment ceux liés à ses activités, ses résultats, sa situation financière, sa liquidité, ses perspectives de croissance ou ses orientations stratégiques. La société ne s'engage en aucun cas à mettre à jour ces déclarations prospectives après leur publication.

*** **